

CHEVALIERS ET SOLDATS DU MOYEN ÂGE



Le roi Jean et la Grande Charte

Sir Guillaume le Maréchal, vers 1200



MWF029

del Prado
éditeurs

OSPREY
PUBLISHING

Directeur de la publication :

Juan Maria Martinez

Coordination éditoriale :

Juan Ramón Azaola,
Jean-François Bueno

Assistants d'édition :

Pilar Rodríguez,
Marie-Noëlle Filipic

Directeur de collection :

Max Mandrin

Traduction :

Antoine Bourguilleau

Correction :

Marie-Laure Baruteau,
Geneviève Naud

Coordination de production :

Rolando Dias

Conception et maquette :

Beagle Editions, Digraf

Photocomposition :

FCM

Imprimé par :

Gráficas Almodena

© pour la présente édition :

DelPrado Éditeurs, E.U.R.L., 2005
4, rue de Rome- 75008 Paris

Texte par David Nicolle © 2004 Osprey
Publishing Ltd

Illustrations : p. 5, Daniel Lordey ; pp. 8-9,
12, 13, 15, Christa Hook ; p. 11, Angus
McBride

Conseiller historique : Dr David Nicolle

© 2005, Osprey Publishing Limited, tous
droits réservés pour les textes et les
illustrations.

ISBN : 2-84349-206-8

Imprimé en Espagne

Demandez à votre marchand de journaux de vous réserver
vos exemplaires de Chevaliers et Soldats du Moyen Âge. En
achetant chaque semaine votre numéro chez le même mar-
chand de journaux, vous serez assuré d'être immédiatement
servi, en nous facilitant la précision de la distribution.
Un stock d'anciens numéros sera disponible pour une durée
de 6 mois à compter de la date de parution du dernier nu-
méro de la collection.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :

Informations Produit/Abonnés :

Pour la France : 08 26 30 46 34 - Numéro Indigo (0,15 € la
minute)

Pour la Suisse et la Belgique : (00 33) 05 61 72 70 73

Informations Diffuseurs : exclusivement réservé aux mar-
chands de journaux et dépositaires de presse : 05 61 72 76 17

Tous droits réservés. Le contenu de cette œuvre est protégé
par la loi, qui établit des peines de prison et/ou des
amendes, en plus des indemnités correspondantes pour
des dommages et intérêts, contre ceux qui reproduiraient,
plagieraient, distribueraient ou communiqueraient publique-
ment, dans sa totalité ou en partie, une œuvre littéraire, ar-
tistique ou scientifique, ou sa transformation, interprétation
ou exécution artistique fixée sur n'importe quel support ou
communiquée à travers n'importe quel moyen, sans l'autori-
sation obligatoire.

L'éditeur se réserve le droit de modifier la structure des com-
posants de la collection, leur ordre de parution, le nombre de
numéros ainsi que le prix de vente si des circonstances tech-
niques ou commerciales venaient à l'exiger. Quoi qu'il en
soit, les composants affectés par ces changements seraient
remplacés par d'autres, de qualité et d'intérêt similaires. Ces
éléments peuvent différer sensiblement de ceux que repro-
duit le support promotionnel dans le cas des circonstances
précédemment évoquées.

CHEVALIERS ET SOLDATS DU MOYEN ÂGE



PLAN DE L'ŒUVRE

Chevaliers et Soldats du Moyen Âge est constitué de 80 numéros hebdomadaires ; chacun est
composé des éléments suivants :

- Une figurine représentant un chevalier ou un soldat du Moyen Âge.
- Un fascicule illustré contenant des planches en couleurs dont s'inspire la figurine,
ainsi qu'une rigoureuse documentation sur son environnement historique.

Ventes/Diffusion

Le prix de vente d'un numéro est de 10,95 €. Dans ce prix de vente sont inclus, d'une part
le prix du fascicule seul (2,40 €) et le prix de la figurine (8,55 €). À titre exceptionnel, le
prix du numéro 1 est de 3,95 € et celui du numéro 2 de 6,95 €. La figurine ne peut être
vendue séparément.

En France :

MLP

Z.I. de Chesnes, 55 bd de la Noirée

38070 Saint Quentin Fallavier

Tél. 04 74 82 14 14

Fax : 04 74 94 41 91

DISTRI-MEDIAS

11 bis, avenue de Larrieu

BP 73621

31036 Toulouse Cedex 1

Tél. : 05 61 72 76 17

Fax : 05 61 72 76 28

En Belgique :

AMP

1, rue de la Petite Île

1070 Bruxelles

Tél. : (02) 525 14 11

Fax : (02) 520 12 29

En Suisse :

Naville Presse

38, avenue Vibert

1227 Carouge

Tél. : (022) 308 04 44

Fax : (022) 308 04 29

Vente au numéro :

Après parution, les numéros de cette collection peuvent être commandés par correspondance au prix normal
de 10,95 € + frais d'envoi (2,30 € pour le premier fascicule et 1,40 € pour les suivants). Indiquez vos nom,
prénom et adresse, ainsi que les numéros que vous désirez obtenir. Joignez un chèque correspondant à votre
commande à l'ordre de Delprado Éditeurs et envoyez le tout à l'adresse indiquée ci-dessous. (Vente réservée à
la France métropolitaine dans la limite des stocks disponibles.)

Abonnements/Vente par correspondance :

Si vous préférez recevoir vos exemplaires chez vous, vous avez la possibilité de vous abonner. Vous pouvez soit
nous téléphoner soit nous écrire à l'adresse ci-dessous :

France, Belgique et Suisse :

DISTRI ABONNEMENTS

11 bis, avenue de Larrieu

BP 73621

31036 Toulouse Cedex 1 - France

France :

Tél : 08 26 30 46 34 - Numéro Indigo (0,15 € la minute)

Suisse et Belgique :

Tél. : (00 33) 05 61 72 70 73

Fax : (00 33) 05 61 72 76 50

Un stock d'anciens numéros sera disponible pour une durée de 6 mois à compter de la date du dernier envoi.

La figurine ci-jointe n'est pas un jouet. Ne convient pas à un enfant de moins de 14 ans.

LE ROI JEAN ET LA GRANDE CHARTE

L'EMPIRE ANGEVINE

Tous les écoliers anglais savent qu'en 1066, l'Angleterre anglo-saxonne fut vaincue lors de la bataille de Hastings par l'armée du duc de Normandie Guillaume le Bâtard. Ces derniers imposèrent une nouvelle dynastie et transformèrent radicalement le caractère de la civilisation britannique. Mais moins d'un siècle plus tard, en 1154, la lignée normande est remplacée par la dynastie des Plantagenêts, d'origine angevine. À l'inverse des descendants directs de Guillaume le Conquérant, ces Angevins-Plantagenêts sont des sujets du roi de France et vont en même temps régner sur l'Angleterre, ainsi qu'une grande partie des îles Britanniques, l'Irlande, et une bonne partie de la France, jusqu'à leur remplacement par les Tudor en 1485.

Le premier roi angevin d'Angleterre est le comte Henri d'Anjou, qui monte sur le trône sous le nom d'Henri II. Ce dernier est le fils de Mathilde de Normandie, fille du roi d'Angleterre Henri I^{er} Beauclerc et ancienne impératrice par son premier mariage, et de son second époux, Geoffroy Plantagenêt, comte d'Anjou.

À cette époque, les succès des mariages dynastiques sont aussi importants que ceux obtenus sur les champs de bataille. À cet égard, le mariage en 1152 du jeune Henri avec la duchesse Aliénor d'Aquitaine – une vaste province s'étendant sur la majeure partie du sud-ouest de la France – l'est indubitablement. Ce mariage va en effet lier le destin de l'Angleterre et de la France pour le reste du Moyen Âge. À cette date, le roi Étienne de Blois, petit-fils de Guillaume le Conquérant et dernier souverain normand d'Angleterre, est toujours sur le trône. Son règne a été dominé par la guerre civile opposant ses partisans à ceux de sa cousine Mathilde – la mère du comte Henri. Parvenant à s'entendre avec Étienne, Henri devient l'héritier du trône d'Angleterre et lui succède à sa mort en 1154, à l'âge de 21 ans. Son règne (1154-1189) n'est pas entièrement pacifique, mais, comparé à celui d'Étienne, il s'accompagne de prospérité, d'expansion économique et d'épanouissement culturel. La plupart des conflits auxquels participent les chevaliers anglo-normands et leurs partisans sont livrés en dehors de l'Angleterre.

Henri II Plantagenêt est déterminé à asseoir la stabilité du royaume en rétablissant le pouvoir et l'autorité de la couronne. Heureusement pour lui, la noblesse anglo-normande est épuisée par l'anarchie guerrière qui a marqué le règne d'Étienne. Elle est, dans l'ensemble, prête à accepter un renforcement de l'autorité royale en échange de la paix.

De nombreuses réformes d'Henri II sont d'ordre militaire. Elles comprennent le *scutage*, ou paiement d'un impôt par l'élite guerrière en lieu et place d'un service militaire. Le roi utilise cet argent

Seau de Robert FitzWalter, datant du début du XIII^e siècle, l'un des barons normands rebelles qui rappela au roi Jean sa dette envers les guerriers normands descendants des nobles ayant combatus à Hastings. Son cheval semble doté d'un caparaçon couvrant sa tête et son cou. (British Museum, Londres)





Le roi Jean sans Terre a été maltraité par l'histoire. Il eut la malchance d'hériter d'une situation financière proche de la banqueroute et de faire face à un adversaire hors du commun, le roi de France Philippe II Auguste.

pour payer des troupes de mercenaires fiables et bien entraînées. Le maintien de la loi et de l'ordre est également refondu, faisant notamment la part belle aux officiers d'administration (les shérifs). C'est en partie grâce à ces mesures que l'Angleterre devient une des contrées les plus riches et les plus paisibles de l'Europe au XII^e siècle. Henri II peut sans problème lever la fameuse dîme de Saladin en 1188, destinée à financer la reprise de Jérusalem.

À sa mort en 1189, Henri II règne (comme roi, duc ou à d'autres titres) sur des territoires qui s'étendent de l'Écosse et de l'Irlande – dont les souverains reconnaissent théoriquement sa suzeraineté – à la Normandie, à la Bretagne et, par une longue chaîne de seigneuries, jusqu'aux frontières de l'Espagne. Malheureusement pour le roi Henri, ses terres françaises lui valent non seulement des guerres avec son suzerain, le roi de France, mais servent également de bases à partir desquelles ses trois fils rebelles défient son autorité.

À Henri II succède son troisième fils, le bouillant Richard Cœur de Lion, meilleur croisé que souverain. Il est entré dans l'histoire pour ses croisades inachevées au Proche-Orient et pour avoir été emprisonné par son rival, l'em-

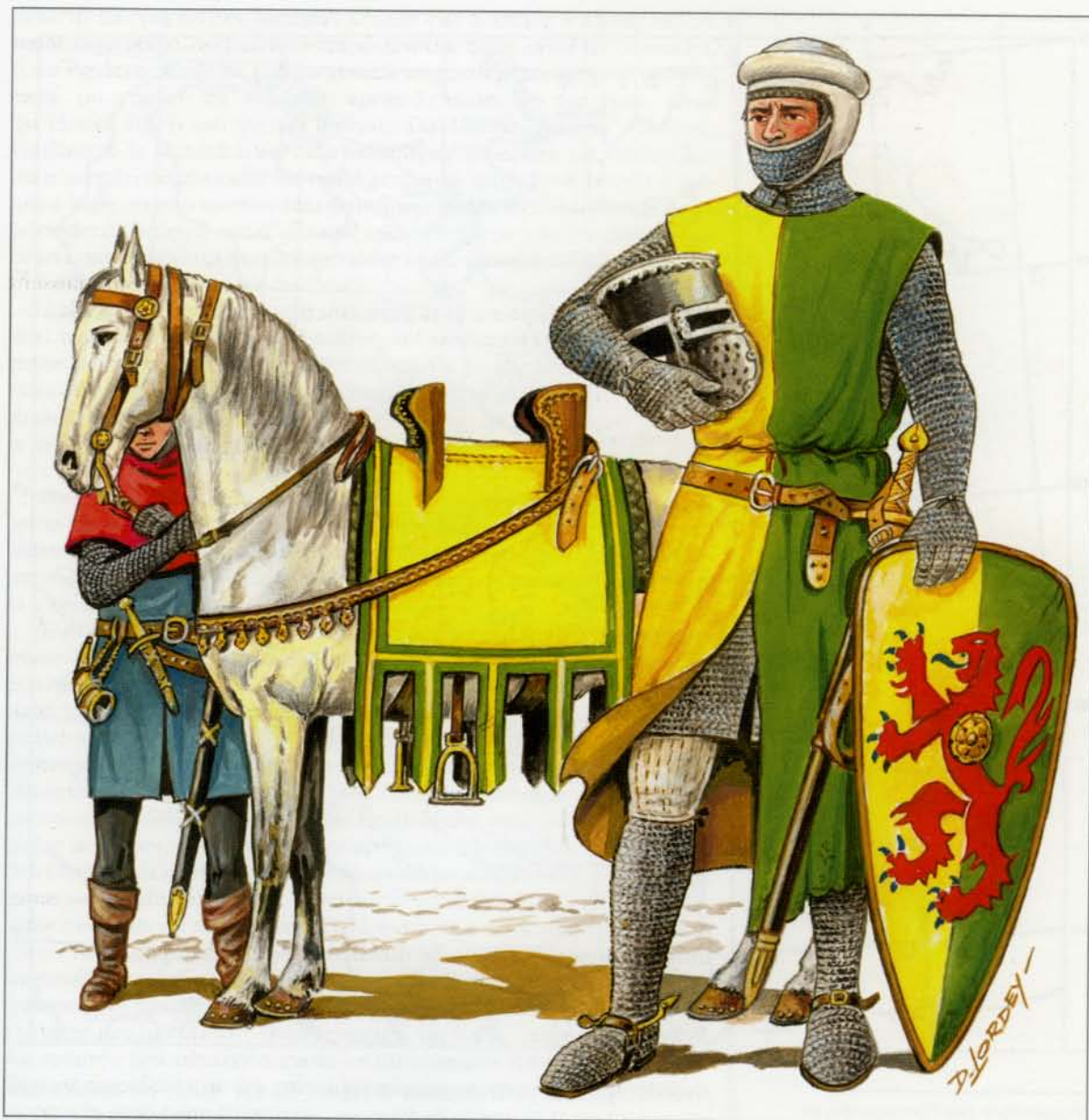
pereur Léopold d'Autriche. Richard ne passa que six mois en Angleterre durant tout son règne. Mais il fut perçu, y compris de son vivant, comme un représentant de l'esprit chevaleresque, et il l'est demeuré jusqu'à aujourd'hui. Pour Richard, l'Angleterre, riche et paisible, est essentiellement une source de revenus, un comportement qui aura des conséquences politiques, constitutionnelles et militaires importantes pour son successeur, son frère cadet, le prince Jean si décrié. N'ayant pas à l'origine reçu le moindre territoire, Jean, qui est le plus jeune fils d'Henri II, fut appelé Jean sans Terre.

Il ne devient roi d'Angleterre qu'en 1199, bien qu'il ait déjà tenté de prendre le pouvoir lorsque que son frère était emprisonné en Autriche. Jean a la malchance de devoir défendre les possessions des Plantagenêts à une époque où la prospérité et les richesses accumulées par son père ont été dilapidées par son frère aîné.

Jean a également la malchance de faire face à l'un des souverains les plus brillants et efficaces de l'histoire de la France médiévale : Philippe II Auguste. Philippe est déterminé à ce que la couronne de France reprenne le contrôle du nord du royaume. Il est parvenu à maintenir la loyauté et l'enthousiasme de sa propre noblesse, tout en possédant assez de revenus pour recruter une armée de redoutables mercenaires. En revanche, Jean doit s'appuyer sur une aristocratie désabusée et peu encline à faire les sacrifices financiers nécessaires au paiement des mercenaires. Jean affaiblit encore sa position en se querellant avec le pape. Une décennie de troubles davantage politiques que militaires s'ensuit.

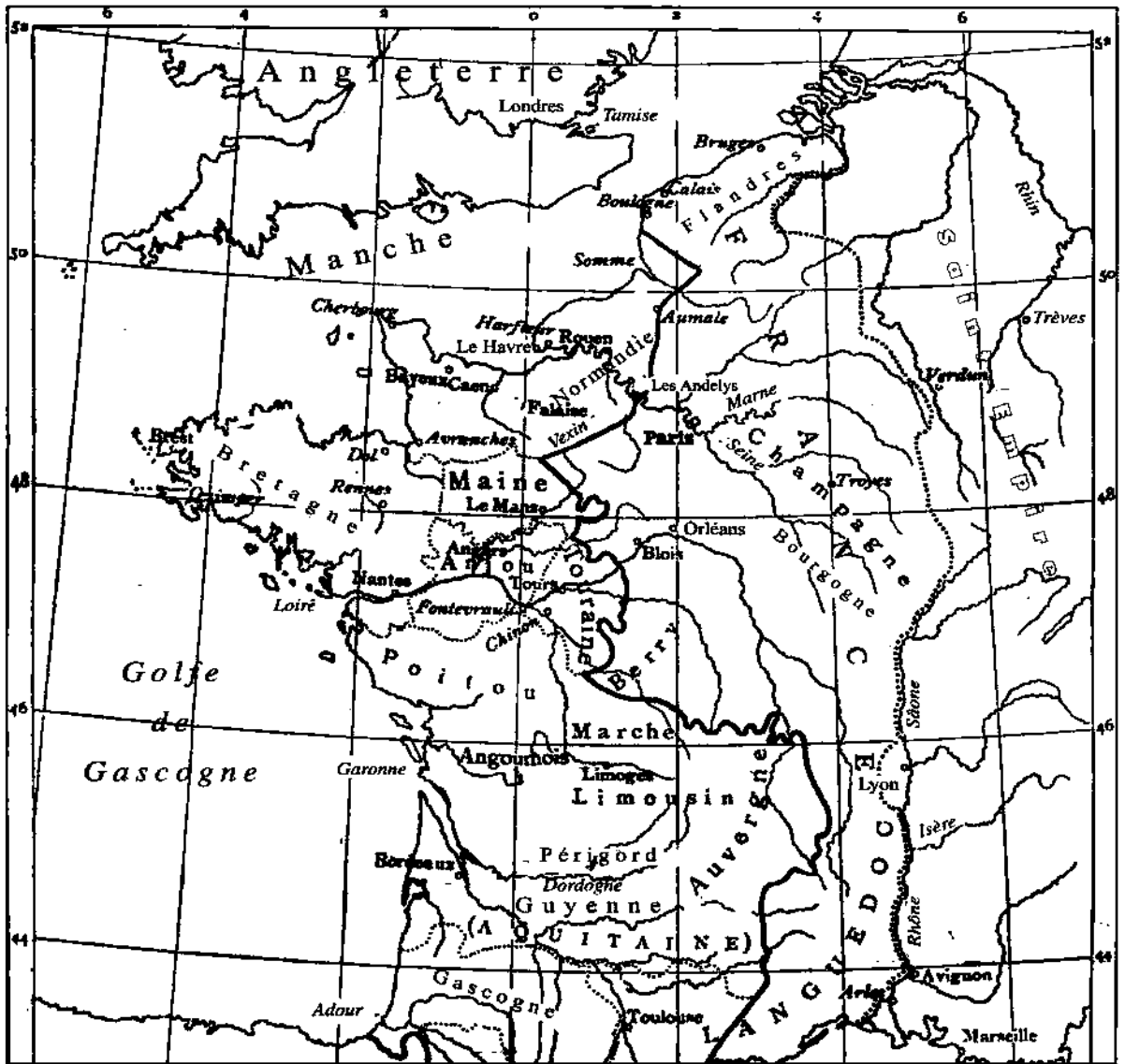
LES ARMÉES DES PLANTAGENÈTS

Au milieu du XII^e siècle, le chevalier a, en Angleterre comme en France, atteint le statut de la petite aristocratie. Un des signes de cette tendance est le développement de l'héraldique et de la transmission de père en fils de blasons primitifs. Il est fait référence à l'héraldique anglo-française en 1127, quand le roi Henri I^{er} d'Angleterre adoube son gendre, le comte Geoffroy d'Anjou, père du futur Henri II, et lui donne un bouclier à lions d'or sur fond bleu. Henri II utilisera deux léopards ou lions comme symbole héraldique. De fait,



les léopards sont encore les armes de la Normandie aujourd'hui. Un troisième léopard est ajouté par Richard I^{er} pour distinguer les armes d'Angleterre. Les devoirs militaires que doivent rendre les chevaliers au XII^e siècle en Normandie sont moindres que ceux en usage dans l'Angleterre anglo-normande. Mais tandis que les chevaliers ruraux d'Angleterre sont progressivement démilitarisés au début de la période angevine, les chevaliers de Normandie et du reste de l'empire angevin demeurent une classe de guerriers pour encore très longtemps. Menacé par une rébellion en 1173-1174, Henri II décide de remettre de l'ordre dans l'organisation militaire du royaume. Sa première mesure consiste à organiser les assises de Northampton en 1176, qui enquêtent sur le service de la garde des châteaux en Angleterre. Quatre ans plus tard, les gardes des châteaux sont réformées et, la même année, l'ordonnance du Mans en fait de même

Sir Guillaume le Maréchal, 1^{er} comte de Pembroke (v. 1177-1219), représente l'idéal chevaleresque. Tournoyeur et commandant hors pair, il est aussi loyal envers Henri II qu'envers Richard, puis Jean, et devient régent pour le compte du jeune Henri III en 1217. La même année, il dirige la charge de la cavalerie contre les barons rebelles et leurs alliés français à la bataille de Lincoln.



Possessions des Plantagenêts en France durant le règne d'Henri II.

pour les provinces françaises d'Henri II. En 1181, les assises des armes règlent la question de l'armement et interdisent l'exportation d'équipements militaires. Ces assises précisent qu'un chevalier se doit au moins de posséder un haubert de mailles, un casque, un bouclier et une lance, tandis qu'un homme libre doit disposer d'un petit haubergeon de mailles, d'un chapel de fer et d'une lance. Les bourgeois et les marchands peuvent posséder un gambison rembourré, un chapel de fer et une lance, mais rien de plus. L'équipement militaire devenant de plus en plus onéreux, le meilleur est, en conséquence, réservé à l'élite militaire. Un cheval vaut cinq fois le prix d'un taureau et, au XIII^e siècle, un destrier coûte sept fois plus cher qu'un cheval ordinaire. L'un des meilleurs moyens d'obtenir un tel équipement est de le gagner lors d'un tournoi, mais Henri II bannit les tournois en Angleterre, car ils sont dangereux et provoquent des vendettas. Ceux qui cherchent fortune et gloire dans ce domaine sont contraints de gagner la France ou d'autres pays d'Europe. L'un d'eux, Guillaume le Maréchal l'Ancien, fait ainsi for-

tune. Il fait partie des hommes choisis par Richard I^{er} pour veiller sur le royaume d'Angleterre en son absence pour cause de croisades. Il est également choisi par les grands seigneurs du royaume comme bailli ou régent du royaume après la mort du roi Jean, alors qu'Henri III n'est qu'un enfant. Durant sa longue carrière, Guillaume le Maréchal est non seulement fait comte de Pembroke, mais acquiert également de vastes terres en Irlande. Il réussit à mener à bien ses entreprises, tant politiques que militaires, durant cette période difficile. Il est d'ailleurs souvent décrit par les contemporains comme « ayant montré sa valeur en ces temps difficiles comme l'or est passé à l'épreuve du four ».

Sa loyauté envers le jeune roi Henri III est résumée par une citation tirée d'une *Vie de Guillaume le Maréchal*, quelque peu panégyrique, écrite peu après sa mort. Il aurait dit : « Par l'épée de Dieu, si tous abandonnaient le roi, savez-vous ce que je ferais ? Je le prendrais sur mes épaules, pas après pas, d'île en île, de pays en pays, et je ne le trahirais pas, quand même je mendierais mon pain pour cela ! »

Sa carrière militaire suggère que la stratégie était plus sophistiquée que les tactiques mises en œuvre à la fin du XII^e siècle. Les armées de cette période se battaient évidemment pour gagner mais surtout pour le bénéfice de leur propre camp, et pas seulement pour la gloire de leurs maîtres aristocrates.

Dans le même temps, la classe des guerriers se stratifie davantage, entre les chevaliers au sommet, les bacheliers, *puieri*, *armigeri* et écuyers, vavasseurs, *serviens*, sergents et autres « grades » plus bas dans la hiérarchie militaire. Un autre groupe de combattants, qui gagne alors en importance, est celui des mercenaires. Ils sont non seulement mieux entraînés que la plupart des guerriers féodaux ordinaires, mais sont également plus fiables. Différents groupes sont mentionnés, dont les très réputés Brabançons (originaires de la Belgique actuelle), et les terribles cottereaux ou routiers. Dirigés par des chevaliers, la plupart des Brabançons semblent avoir été des sergents, des arbalétriers et des lanciers appartenant aux classes moyennes des villes. Mais vers 1202, les Brabançons et autres mercenaires flamands comptent dans leurs rangs des chevaliers en armure montant des chevaux caparaçonnés. On pense que les cottereaux, qui sont des fantassins issus des basses classes, pourraient avoir été à l'origine des hors-la-loi ; pour leur part, les routiers pourraient avoir été montés. Les arbalétriers sont les mercenaires les plus recherchés. Ils sont employés lors des grandes campagnes, mais également pour assurer la garde des châteaux.

Des Aragonais provenant du nord de l'Espagne sont mentionnés sous Henri II, tandis que Richard I^{er} semble avoir introduit quelques soldats musulmans, soit d'anciens prisonniers de guerre des États latins d'Orient, soit, plus probablement, des hommes en provenance de la Sicile normande. Leur présence pourrait être attestée par la mention de deux « arcs turcs », sans doute composites, dans l'inventaire de Guillaume le Maréchal le Jeune en 1246. Le roi Jean semble avoir continué de recruter de tels hommes, particulièrement les spécialistes du génie militaire, après la prise de l'Anjou et de la Normandie par les Français. Un troisième groupe provient des États vassaux. Certains contingents écossais et gallois font partie de cette catégorie, tandis que les troupes de Bretagne et du Maine sont clairement des vassales. La tactique anglaise, comme la tactique française dont elle s'inspire, se complexifie au XII^e et au début du XIII^e siècle. Mais les changements fondamentaux sont rares.



Chevalier anglais vers 1210. (1) Le personnage central porte un long haubert de mailles sous son surcot. Les bras sont étendus pour former des mouffes de mailles. Sous la cotte se trouve un hoqueton rembourré. (2) Gants de mailles. La paume est en cuir. (3) Mailles rivetées. (4) Armure en écailles métalliques. (5) Casque à protection faciale. (6) Casque de forme arrondie qui va remplacer le casque conique. (7) Défense du menton. (8) Casque cylindrique. (9) Coiffe de mailles sur une cervelière avec un ventail. (10) Jambière de mailles. (11) Chausses de mailles portées sur la culotte et attachées à la ceinture. (12) Éperon simple. (13) Épées v. 1200-1300. (14) Masse d'armes avec une tête en alliage de cuivre moulée, v. 1200.



Le cheval est essentiel pour un chevalier, qui peut monter un destrier, le cheval de guerre, un palefroi, ou cheval de marche, un demi-sang pour les écuyers et les domestiques. Des chevaux de bât sont utilisés pour porter les bagages ou tirer les chariots. (1) Destrier avec caparaçon complet, sa queue est protégée par le tissu et un chanfrein solide protège sa tête. La selle de guerre dispose d'un troussequin qui épouse la forme du cavalier. Les longs étriers donnent une posture militaire. Il y a généralement deux sangles et un harnais de poitrail, parfois fixé au troussequin comme soutien. Des bandes coupées peuvent également être utilisées. (2) Caparaçon de mailles avec des rênes en chaîne pour éviter d'être coupés. (3) Palefroi dont le harnais est décoré de breloques et de clochettes. (4) Harnais. (5) Mors brisé. (6) Gourmette. (7) Étriers. (8) Bride à mors brisé. (9-11) Brides avec gourmette, v. 1250.



Gisant de Raoul II de Beaumont, v.1220 Les vicomtes de Beaumont font partie des plus puissants barons de l'empire anglo-angevin et, généralement, sont de fervents partisans du roi. Ce gisant, l'un des premiers en Europe, dépeint le vicomte en armure de mailles complète, mais sans surcot. (Musée archéologique, Le Mans)

La majeure partie des conflits donne lieu à des sièges et la majorité des batailles résultent de la tentative de briser un siège. Les batailles rangées étant considérées comme imprévisibles et potentiellement désastreuses, les grandes confrontations ne se produisent donc qu'en dernier ressort ou par suite de mauvais calculs. De nombreuses batailles sont donc évitées par des trêves ou des négociations, ou par le repli d'une des deux forces avant que les combats sérieux ne débutent. Les effusions de sang au sein de l'aristocratie sont évitées autant que faire se peut. Les chevaliers détestent combattre leurs anciens camarades, tandis que la piétaille est parfois capable de contenir les agressions de leur chevalerie contre la piétaille adverse. Lorsqu'une bataille rangée se produit, il est assez courant pour l'armée tout entière, chevaliers compris, de combattre à pied – du moins au XIII^e siècle. Lorsque les chevaliers combattent de manière considérée comme « classique », à cheval, ils opèrent en petites formations denses appelés *conrois*. L'habitude, apparemment nouvelle, d'enrouler les rênes du cheval autour de la selle montante, indique que les tactiques de choc, avec une lance couchée, sont encore plus importantes qu'auparavant. L'engagement de chevaliers sans armure tend parallèlement à disparaître.

Au XII^e siècle, le tournoi classique présente encore de grandes ressemblances avec la guerre montée médiévale, des *conrois* de chevaliers s'affrontant dans la mêlée. Mais ce n'est pas chacun pour soi ; ce choc implique des manœuvres d'unités et parfois la participation de fantassins qui attaquent les *conrois* désunis sur leurs flancs.

L'infanterie n'est pas encore organisée en unités comme la cavalerie, mais elle n'est pas totalement dépourvue d'ordre. Dans la bataille, elle protège ses flancs en s'adossant à des obstacles naturels comme des rivières, des forêts, des collines ou des marais. En terrain découvert, des formations rondes ou rectangulaires sont adoptées, leur forme dépendant généralement des traditions locales. À Rouen, en 1174, un fossé défensif est comblé afin de permettre à une formation profonde de 200 hommes d'avancer. Elle totalisait sans doute entre 5 000 et 6 000 personnes réparties en trois corps et sur douze rangs de profondeur. Des fantassins légers armés d'arcs, de lances ou de javelots réapparaissent. Leur rôle est de harceler l'ennemi par une volée de projectiles ou de protéger les flancs de l'armée, bien qu'ils agissent parfois de manière autonome. L'Angleterre, le plus puissant État des îles Britanniques, n'est guère menacée d'invasion, sauf à l'occasion d'une opération amphibie des Français sur sa côte sud, qui sera effectivement tentée au milieu du XIII^e siècle. Les possessions continentales des Angevins sont bien davantage exposées. La Normandie ne possède guère de frontières aisément défendables et la protection est organisée en profondeur. Des villes ceintes de remparts, comme Verneuil, Tillières et Nonancourt, le long de l'Avre, sont des bases défensives. Ailleurs, de nombreux châteaux dominent les gués et les autres points vulnérables. Au sud, le comté d'Anjou, dont sont originaires les Plantagenêts, s'étend. Ses frontières sont encore plus exposées que celles de la Normandie. Il en est de même pour les possessions angevines plus au sud, au Poitou et en Aquitaine.

La Normandie demeure le pilier de l'empire angevin, qui s'étend de l'Écosse aux Pyrénées. Sous les règnes d'Henri II, de Richard et de Jean, les liens entre la Normandie et l'Angleterre sont encore renforcés, tandis que les îles anglo-normandes deviennent une halte vitale pour les liaisons maritimes entre l'Angleterre et l'Aquitaine. Les îles anglo-normandes sont rattachées au duché de Normandie. Ici, comme dans le reste du duché, les terres ducales sont partagées en



sénéchaussées organisées autour d'importantes forteresses. Un pouvoir considérable est alors attribué aux sénéchaux de Normandie, la province étant un poste vital confié aux soutiens les plus loyaux et compétents du roi.

Ces développements alarment naturellement les rois de France, dont les territoires sont alors dans les faits bien plus petits que ceux de leurs vassaux angevins. Le nouveau roi de France, Philippe Auguste, aussi impitoyable que déterminé, est décidé à briser le pouvoir angevin. Sa cible est la Normandie, la région qui isole Paris de la Manche. Les disputes sur la possession du Vexin, dans la vallée de la Seine, sont sérieuses et tournent à l'épreuve de force entre le roi de France et celui d'Angleterre, également duc de Normandie. Richard Cœur de Lion défend la Normandie avec brio, mais dépense dans ce combat la majeure partie de ses ressources militaires et financières. Son frère, le roi Jean, hérite d'une situation difficile.

Les possessions angevines sont à présent disséminées sur de vastes territoires et Jean n'est pas aussi respecté par l'aristocratie guerrière que son frère croisé a pu l'être. L'aristocratie de Normandie est également attirée par la culture rayonnante de Paris, avec son culte de la chevalerie, de la poésie et de l'amour courtois. De nombreuses familles de Normandie sont contrariées par la mainmise des Angevins sur le trône, et Jean est bientôt abandonné par les grands barons.

La cause angevine souffre également de la brutalité des mercenaires de Richard et de Jean, particulièrement en raison de la

Guillaume le Maréchal (à gauche) participe à un tournoi en France contre Philippe, comte de Flandres (au centre). Guillaume porte les armes de maréchal d'Angleterre. Philippe porte le nouveau casque cylindrique, ici avec des rubans, indiquant peut-être son rang. Son bouclier est frappé du lion des Flandres. Les fantassins sont utilisés pour repousser les chevaliers adverses.



Robert FitzWalter, v. 1190. Durant les cent-vingt-cinq années qui suivent Hastings, l'armure des chevaliers normands a évolué. La cotte de mailles s'arrête au-dessus des genoux et les manches se sont allongées pour former des moufles avec une paume en toile. Des chausses de mailles protègent les jambes et sont accrochées à la ceinture. Un surcot est à présent porté par-dessus la maille et resserré par une ceinture à la taille. Le casque cylindrique à sommet plat est doté d'une protection de visage rigide, percée pour respirer. L'épée est du dernier cri, avec sa pointe effilée et une poignée plus courte. Elle est dotée d'un pommeau circulaire, modèle courant au cours du siècle suivant. Les deux parties de ceinturon sont liées par des nœuds passés dans des encoches.

localisation des combats sur le sol normand. Le roi de France est à même de s'opposer à l'entrée du duc de Normandie dans ses châteaux en proclamant que, en tant que suzerain du duc, il peut se voir garantir l'entrée dans toutes les forteresses de ses vassaux. Cela donne aux châtelains sympathisants une excuse légale pour donner leurs places fortes à Philippe. La guerre continue de manière sporadique jusqu'en 1202. Philippe Auguste lance alors une série de campagnes importantes. La Bretagne, une partie du Poitou, la Touraine, l'Anjou, le Maine et, finalement, la Normandie, au printemps 1204, tombent. Les effets sur l'aristocratie anglo-normande sont complexes. Certains prêtent hommage aux deux rois, mais la majorité demeure en Angleterre. La Normandie perd ainsi le noyau de son aristocratie et la séparation des élites féodales anglaises et française s'accélère.

LES ANGEVINS ET LES CELTES

Au milieu du XII^e siècle, les Bretons sont toujours considérés comme des cavaliers hors pair, mais moins efficaces lorsqu'ils combattent à pied. À bien des égards, les traditions militaires de la Bretagne celtique sont identiques à celles du nord de la France. Mais les Bretons demeurent des marins aussi doués qu'audacieux – ce qui leur vaut également de s'illustrer dans la piraterie ! La contribu-

tion des Angevins et des Normands à l'histoire militaire des terres celtiques d'Irlande et de Bretagne n'est pas très connue, mais on pense toutefois qu'elle est importante. Le pays de Galles a conservé son indépendance de manière épisodique durant la première partie du Moyen Âge, mais celle-ci finit par succomber sous les coups des Normands et de leurs successeurs angevins. Au début du XII^e siècle, les Gallois ont appris (ou réappris) à utiliser la cavalerie, en s'adaptant à leurs petits chevaux à selle basse. Les Gallois continuent à combattre aux côtés des Anglo-Normands comme vassaux des rois angevins et participent aux campagnes du roi Jean et d'Henri III. L'impact des Anglo-Normands et des Angevins sur l'Écosse est plus fondamental. Les Normands n'ont jamais tenté de conquérir le nord du royaume, bien que l'ayant presque obtenu par des tractations. La politique des rois d'Écosse qui consiste à accueillir de petits groupes de chevaliers anglo-normands pour former l'élite de leur cavalerie se poursuit au XIII^e siècle. La famille de Brus (connue ensuite sous le nom de Bruce) vient de Brix, dans la péninsule du Cotentin. Au pire moment de la guerre civile opposant en Angleterre Étienne et Mathilde, les Écossais s'emparent de la Cumbria et d'une partie du Northumberland. Mais moins de trois ans après son accession au trône, Henri II reprend le Northumberland, la Cumbria et Carlisle. La frontière entre l'Angleterre et l'Écosse ne bougera alors presque plus.

L'impact des Anglo-Normands et des Angevins en Irlande est encore différent. L'Irlande est sous influence anglaise depuis de nombreuses années. Si elle n'est pas encore féodalisée, elle n'est plus la société tribale des siècles précédents, bien que les traditions vikings soient fortes dans l'armement et l'organisation militaire. Les premiers Normands sont des mercenaires, mais la véritable invasion

Le roi Jean sans Terre signe la Magna Carta, le 15 juin 1215. Les barons rebelles Eustache de Vesce (avec la main sur son bouclier), Robert FitzWalter (pointant le document) et le comte de Winchester (au second plan) font pression sur le roi, tandis que la presse du sceau royal est prête.





En haut : Gisant de Guillaume Le Maréchal le Jeune, dont les chausses sont fixées par un lacet à nœuds. En bas : L'épée, le fourreau et le ceinturon du gisant de Gilbert le Maréchal. (Victoria and Albert Museum, Londres – photographie de l'auteur)

anglo-normande et angevine de l'Irlande commence avec le recrutement de troupes normandes et flamandes dans le sud du pays de Galles par Dermot, roi du royaume irlandais de Leinster. Ces hommes en appellent bientôt à leur suzerain, Henri II, qui débarque en 1171. Les Anglo-Normands parviennent à conquérir l'est de l'Irlande, mais ne parviennent pas à soumettre l'île tout entière.

Si les Anglo-Normands combattent pour dominer des peuples et des terres, les Irlandais ne se battent que pour les populations. La guerre consiste à harceler, à piller et à effectuer des destructions limitées mais spectaculaires, afin d'extorquer des tributs. Quand les Anglo-Normands tentent de s'emparer d'une terre, les habitants incendient leurs maisons et leurs récoltes et migrent vers une autre région. Les Anglo-Normands répliquent en tentant de forcer les chefs de tribus irlandais à leur rendre ces fugitifs et aussi en encourageant des étrangers à s'installer dans les terres abandonnées. Les Irlandais répliquent à leur tour par des actions de guérilla, qui réduisent considérablement les prises de leurs adversaires.

Au sein des régions conquises, la structure de la société change. Le féodalisme est imposé de force, avec le système militaire qui lui est associé. Dans certaines régions, un nombre de charges supplémentaires de chevaliers sont créées, plus que ce qui était initialement prévu. Ainsi, le Leinster peut aligner 180 chevaliers au lieu des 100 prévus. Le profit est grand et permet l'augmentation du potentiel militaire des seigneurs féodaux locaux. La plupart des chevaliers et des propriétaires sont de nouveaux venus originaires d'Angleterre et du pays de Galles. De nombreux mercenaires licenciés sont également encouragés à venir s'installer dans de nouvelles localités qui ne sont en fait que des villages. Au sein des régions anglo-normandes, les mariages entre l'ancienne et la nouvelle aristocratie sont légion, tandis que les *Ostmen* scandinaves constituent toujours des milices urbaines remuantes dans les cités côtières. Mais la division entre les régions angevines et gaéliques s'accroît au fur et à mesure que la conquête anglo-normande se ralentit.

LA GRANDE CHARTE

Après la perte de la Normandie en 1205, le roi Jean passe le plus clair de son règne à tenter de reconquérir le terrain perdu. Cela implique des frais financiers et militaires pour l'aristocratie anglo-normande. Avant le départ de Jean pour sa dernière campagne, l'opposition des barons est déjà organisée sous l'autorité de l'archevêque Langton. En 1214, Jean et son allié, l'empereur du Saint-Empire Otton IV, sont sévèrement battus à la bataille de Bouvines par les troupes du roi de France Philippe II Auguste.

L'échec de la campagne de 1214 et les demandes toujours plus importantes de fonds conduisent les plus radicaux des barons à se rebeller. Au printemps de l'année suivante, ils se réunissent en nombre et s'attaquent aux places fortes royales. Au nord du pays, une forte faction de baronnets incite au mouvement, notamment Eustache de Vesci. Elle dispose d'appuis surtout au sud et à l'est. Les rebelles sont dirigés par un homme énergique, Robert FitzWalter, qui entraîne avec lui sa famille, et son compagnon Saher de Quincy, comte de Winchester. Toutefois de nombreux barons ne soutiennent pas les rebelles. Parmi ceux qui restent fidèles au roi se trouve Guillaume le Maréchal, comte de Pembroke, tandis que son fils, Guillaume le Jeune, prend fait et cause pour les rebelles. Ces derniers marchent sur Londres et l'archevêque Langton organise une trêve. Les modérés du camp aristocrate organisent une rencontre entre le roi et ses



adversaires à Runnymede, sur la Tamise. Le roi est contraint d'apposer son sceau sur une charte garantissant des libertés au profit des aristocrates et des hommes libres d'Angleterre. Ce document est appelé *Magna Carta* ou Grande Charte. Parmi les vingt-cinq barons choisis pour s'assurer que le roi respectera ses engagements se trouve Guillaume le Maréchal le Jeune. Bien que ce document ait été conçu davantage pour prendre en compte les plaintes des barons que pour bénéficier aux hommes libres, la signature de la Grande Charte, le 15 juin 1215, est aujourd'hui perçue comme le premier pas vers la monarchie parlementaire en Angleterre, et donc comme un des événements les plus importants de l'histoire du pays. Le document n'est qu'une liste de concessions accordées par le roi à l'Église et à tous les hommes libres du royaume. Parmi les nombreuses questions féodales abordées, il précise qu'aucun homme libre ne saurait être emprisonné injustement et que nul ne saurait se voir dénier le droit d'être jugé.

Mais la *Magna Carta* ne met pas un terme immédiat à la guerre civile. Dès que Jean s'en sent la force, il la dénonce. Mais il tombe malade en 1216 et meurt en campagne contre les barons rebelles dans l'est du pays. Henri III lui succède, puis Édouard I^{er}, Édouard II, Édouard III et Richard II. Après la mort de ce dernier, les Angevins-Plantagenêts se divisent en deux factions rivales, celles des York et des Lancastre, dont la lutte pour le pouvoir aboutira à la guerre des Deux-Roses.

Cavaliers chargeant en formation serrée (*conroi*) avec la lance couchée, XII^e siècle.

